



HAL
open science

Licence Chimie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Chimie. 2014, Université Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC. hceres-02037229

HAL Id: hceres-02037229

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037229v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Chimie

de l'Université Paris-Est Créteil Val
de Marne

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Chimie

Domaine : Sciences, technologies, santé

Demande n° S3LI150008937

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Créteil.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence mention *Chimie* est une formation généraliste en chimie et physico-chimie et se décline en deux parcours dont un parcours international. C'est une filière à faible effectif mais unique au niveau local du fait de son positionnement à l'interface de la physique et la chimie.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention *Chimie* s'appuie sur un portail de L1 unique MISIPC « Mathématiques, Informatique, Sciences pour l'Ingénieur, Physique, Chimie » dans lequel l'enseignement de chimie a été renforcé au S2. L'enseignement de physique semble être mutualisé avec la mention *Physique* et pour la chimie, seul le parcours international est mutualisé. De manière générale, c'est une formation théorique équilibrée en chimie et en physique, mais dans laquelle les enseignements expérimentaux sont peu nombreux (16 % de TP). Les enseignements transversaux et l'évaluation des compétences transversales sont très peu décrits ; les contenus sont manquants, ce qui nuit à leur appréciation. Les compétences additionnelles, notamment en termes de certification (C2i, TOEIC), ne concernent qu'un très faible pourcentage d'étudiants de cette mention (<15 %). La filière s'inscrit cependant assez bien dans le cadre du LMD avec une 1^{ère} année (L1) généraliste, une 2^{ème} année (L2) de consolidation avec un caractère bi-

disciplinaire fort et une 3^{ème} année (L3) d'approfondissement et de découverte professionnelle avec un stage créditant (6 ECTS) et la possibilité de suivre l'Unité d'Expérience Professionnelle (UEP, 30 ECTS) en lieu et place du semestre 6. L'absence totale de fiches descriptives des unités d'enseignement (UE) empêche de valider la cohérence des enseignements. La mise en place du contrôle continu en L1, sous forme de tests en séance et de devoirs surveillés intermédiaires, a permis d'améliorer nettement le taux de réussite. Dans la mention *Chimie*, il est maintenu en L2 et au semestre 5 de la L3, mais aucune règle commune ne semble avoir été définie, d'où une grande hétérogénéité de pratiques au niveau de la mention.

Les dispositifs d'aide à la réussite se limitent à ceux proposés par la Faculté des Sciences et Technologies (semestre de consolidation, tutorat et préparation à la session 2). Deux passerelles sont mises en place, une pour les étudiants de PACES et une autre pour les étudiants de L1 vers la mention *Chimie-Biologie* ou *Physique*. Aucun dispositif de soutien spécifique à la filière pour des étudiants en difficulté n'est mentionné. En amont de la formation, la mention *Chimie* participe à la quinzaine de pré-rentree. Elle anime des réunions d'information proposées aux étudiants en L2, en L3.

L'ouverture d'un parcours international mutualisé avec la mention *Chimie-Biologie* comportant des enseignements intégrés en anglais est citée, mais le contenu n'est décrit que pour les semestres 3 et 4 et là-encore sans fiche d'UE. L'équipe de formation ne semble pas être un élément moteur de ce projet. Parallèlement, quelques étudiants partent en stage à l'étranger (10 % des effectifs), mais globalement la mobilité est faible.

L'élaboration du projet professionnel n'est pas explicitement organisée dans cette filière qui pourtant a l'avantage de fonctionner avec un petit effectif. Seul le dispositif général à toutes les licences est décrit. Si l'insertion professionnelle est très faible (de l'ordre de 10 %), le taux de poursuite d'études est élevé (90 %). La licence est en adéquation avec l'offre de formation master existante. Cependant, le devenir des diplômés et les statistiques de réussite sont absents. Les objectifs de pré-professionalisation semblent atteints car un étudiant sur deux effectue son stage dans le privé.

La licence mention *Chimie* est pilotée par une équipe pédagogique pluridisciplinaire qui veille au suivi pédagogique et à la cohérence des enseignements. Ce pilotage est en progrès. Les évaluations sont prises en compte et des actions correctives proposées. Un conseil de perfectionnement a été créé et élargi à l'IUT afin de consolider les passerelles. Des actions de valorisation en direction des lycées (enseignement délocalisé et parcours international) sont faites afin de renforcer l'attractivité. Cependant, la connaissance de la population étudiante est insuffisante, en particulier au niveau de la collecte des indicateurs et de l'autoévaluation.

- Points forts :

- La mutualisation en L1.
- Le parcours international.
- Le pilotage en progrès.
- L'ouverture sur l'IUT.

- Points faibles :

- L'insuffisance d'enseignements expérimentaux.
- Le manque d'indicateurs de suivi des étudiants et des diplômés.
- Les compétences transversales mal renseignées.
- Le C2i non obligatoire.
- Le contrôle continu hétérogène.
- L'aide à l'orientation insuffisante.
- La mobilité internationale faible.

- Recommandations pour l'établissement :

De manière générale, il serait souhaitable à l'avenir de fournir des indicateurs plus précis notamment quant au suivi des étudiants (entrants et sortants) sans lesquels il n'est pas possible d'estimer la capacité à piloter. Dans cette mention, les dispositifs d'aide à la réussite mis en place au niveau de la faculté ne semblent pas avoir été l'objet d'une véritable appropriation, aucun dispositif spécifique n'est mis en œuvre et sur ce point une meilleure connaissance des entrants pourrait apporter des solutions. Il conviendrait d'améliorer les processus d'orientation et d'information spécifiques à la chimie tout au long du cursus, afin de mieux prendre en compte l'aspect « élaboration du projet professionnel ». Le contenu pédagogique pourrait être amélioré en augmentant le ratio des travaux pratiques indispensables à l'enseignement des sciences expérimentales. L'absence de fiche d'UE (ou *a minima* d'un bref descriptif du contenu pédagogique de chaque UE) nuit à l'évaluation de la prise en compte des compétences transversales ; il serait souhaitable à l'avenir de les fournir ainsi que la fiche RNCP. Enfin, l'accès aux métiers de l'enseignement pourrait être renforcé.



Observations de l'établissement

PRÉSIDENTENCE

LH/GV/ n°56

Dossier suivi par :
Nathalie PERICHON

DEVE

Téléphone :
01 45 17 11-62

Courriel :
nathalie.perichon@u-pec.fr

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil

A

Monsieur le Président de l'AERES

A l'attention de M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section des formations et des
diplômes
20, Rue Vivienne
75002 Paris

Créteil, le 8 septembre 2014

OBJET : observations de l'établissement concernant le :

Domaine : Sciences, Technologies, Santé

Licence : Sciences, Technologies, Santé

mention : Chimie

Monsieur le Président,

Je tiens à remercier l'AERES pour le travail de qualité qui a été effectué. Notre établissement tiendra compte de ces évaluations pour améliorer la qualité de ses enseignements. Les réponses formulées ci-dessous ont pour but d'éclairer l'ensemble de la communauté universitaire sur la réalité de nos formations en offrant un éclairage complémentaire, non de mettre en cause le travail d'évaluation entrepris par l'AERES.

X
X X

Observations sur l'évaluation de la Licence de Chimie

Remarque AERES «L'enseignement de la physique semble être mutualisé avec la mention physique et pour la chimie, seul le parcours international est mutualisé ».

La plupart des enseignements de physique de la mention « Chimie » sont effectivement mutualisés avec la mention « Physique ». de plus certains enseignements de chimie des 2 parcours international et classique de la mention « Chimie » sont bien mutualisés avec la mention « Physique ». Enfin il faut aussi souligner que des enseignements sont aussi mutualisés avec la licence mention « chimie-biologie ».

Remarque AERES sur le Contrôle continu.

Le conseil de gestion de la Faculté des Sciences et Technologie a voté les modalités de contrôle continu suivantes : en L1 et L2 1 CC obligatoire au moins pour des modules de 3 ECTS et 2 CC obligatoires pour des modules de 6 ECTS. Cette règle est commune à toutes les mentions de licence de la faculté des sciences et technologie.

Remarque AERES sur « l'absence de dispositif de soutien spécifique à la filière pour les étudiants en difficulté »

La faculté des sciences et technologie a fait le choix de mutualiser ces dispositifs de soutien. Les responsables de mention, et toute l'équipe pédagogique sont bien évidemment fréquemment sollicités par les étudiants en difficultés et disposés à leur donner des conseils personnalisés sur la méthodologie de travail et les réorientations éventuelles. Les réunions proposées aux étudiants deux fois par semestre (en plus des réunions de rentrée à chaque semestre) en L2 et en L3, ne sont pas uniquement des réunions d'information, mais des réunions de bilan et de réponses aux questions de tous ordres de la part des étudiants (orientation, agencement des cours, contenu, emploi du temps, pédagogie...).

Remarque AERES sur « la faible mobilité à l'étranger » :

Tous les ans, 1 à 4 étudiants de L3 (soit jusqu'à plus de 10% des effectifs) partent effectuer leur année ou au moins leur stage de L3 à l'étranger. Ce pourcentage est de 100% dans le cas des étudiants du parcours international dont la mobilité est obligatoire.

X
X X

Ces observations étant formulées, je tiens encore à remercier l'AERES pour le travail entrepris qui nous ouvre des pistes d'évolution au service de l'amélioration permanente de la qualité de nos formations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Luc HITTINGER

